The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

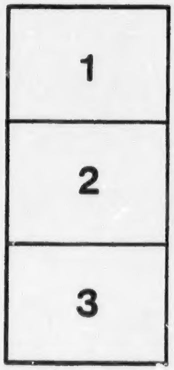

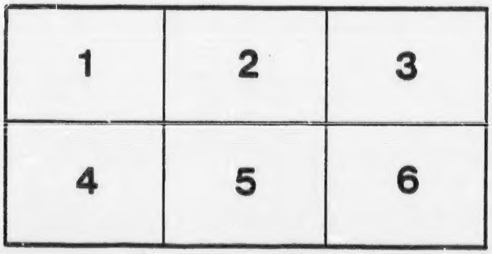

ETAT DES FINANCES

DE LA

Corporation Archiepiscopale C. R.

DE MONTREAL

LE 31 MAI 1890.

ETAT DES FINANCES

DE LA

Corporation Archièpiscopale Catholique Romaine de Montréal

LE 31 MAI 1890.

PASSIF

Dettes sans intérêt	3.085	84
" à 4o[o	18.362	61
" à 4½o[o	9.210	00
" à 5o[o	203.421	58
Rentes Viagères Capitalisees,	47.532	53
Totaux	$281.612	56
En déduisant du Passif l'argent en Caisse	8.881	90
IL RESTE	**$272.730**	**66**

ACTIF

Caisse	8.881	90
Créances sans intérêts	1.174	90
" à 5o[o	100	00
" à 6o[o	10.014	15
Constituts à 5o[o	190	00
" à 6o[o	9.246	24
Propriétés Foncières	152.088	49
Chemins et Ponts Ile Jésus	31.329	63
Archevèché et terrains adjoignants	162.411	00
Autres Créances	22.221	57
Totaux	$397.657	88
En déduisant de l'actif l'argent en Caisse	8.881	90
IL RESTE	**$388.775**	**98**

A Messieurs les Membres du Clergé du Diocèse de Montreal.

MESSIEURS,

L'administration financière de l'Archevêché pourra désormais, à cause d'une diminution considérable dans les rentes à payer, tenir en équilibre les recettes et les dépenses ; cela lui permettra de n'employer qu'au paiement des capitaux tout ce qu'elle recevra des paroisses. Le danger d'une augmentation graduelle de la dette est par là même éloigné ; ce qui est une amélioration bien propre à vous réjouir, parce qu'elle vous fait présager, dans un avenir prochain, le rétablissement complet de la situation financière.

Bien plus, nous pouvons entretenir l'espoir que la grande question de l'œuvre de la Cathédrale, qui a longtemps inquiété les gens d'affaires, sera bientôt résolue. Il n'y a qu'à suivre l'élan donné pour obtenir le double résultat de la liquidation de la dette et de la construction de la Cathédrale, s'il y a union de toutes les paroisses pour le paiement tant de la répartition diocésaine que du centin mensuel, le diocèse aura prochainement le bonheur de constater la solution de deux problèmes remplis de difficultés matérielles.

Afin de favoriser le succès de l'œuvre du centin mensuel, Monseigneur l'Archevêque de Montréal me charge d'avertir Messieurs les Curés et les Recteurs d'église du diocèse,de faire annuellement deux quêtes,qui pourraient avoir lieu à la fête du Saint Nom de Jésus et à la fête du Saint Nom de Marie.

Z. RACICOT, Ptre,

Procureur.

Montréal, 15 août 1890.